



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114136

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2012B00367

Siret : 789 217 502 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6355034

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 971768J - 1247000 / 001 451329

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 971768J - 1247000 / 001 451329

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : MENUISERIE GUILLAUMIN

23 BIS BOULEVARD GAMBETTA
03320 LURCY-LEVIS

Téléphone : 04 70 67 91 67

Portable :

Fax : 04 70 67 94 22

Site Internet : <https://www.menuiserie-moulins.fr>

E-mail : guillaumin.menuiserie@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GUILLAUMIN AURELIEN CO-GÉRANT / GUILLAUMIN NATHAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	24/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/12/2022
o Fenêtres de toit	24/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.